

Madame Marie-Ange MAGNE
Députée de la 3^{ème} Circonscription
de Haute-Vienne

Limoges, le **15 OCT. 2021**

Monsieur le Ministre de la Justice et
Garde des Sceaux
Éric DUPOND-MORETTI
13, Place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Objet : Construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Limoges

Monsieur le Ministre,

Le 6 avril dernier, lors d'une séance de questions orales sans débat (cf. compte-rendu), vous m'indiquiez que la densité carcérale avait diminué en France grâce notamment aux mesures exceptionnelles de libération anticipée prises pendant la crise sanitaire. Ces mesures, en complément de transferts réalisés régulièrement, n'ont malheureusement pas suffi à endiguer cette surpopulation à Limoges. Ainsi, au 5 octobre 2021, la situation a empiré avec 129 détenus pour 58 places dont 20 matelas au sol.

Mise en service en 1853, et malgré les travaux réalisés ces dernières années, la maison d'arrêt de Limoges reste vétuste et quotidiennement en surpopulation carcérale. Lors de ma première visite en janvier 2018, elle comptait 126 détenus pour 58 places dans le quartier des hommes, dont 3 cellules avec matelas au sol. C'était déjà inacceptable, j'avais alors adressé un courrier (ci-joint) à votre prédécesseure, afin que Limoges soit incluse dans le programme des nouvelles places de prison prévues d'ici 2027.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible qu'en janvier 2017, M. URVOAS, alors Ministre de la Justice, avait donné son accord à l'implantation d'une nouvelle maison d'arrêt à Limoges (courrier ci-joint). Avec un consensus rare de la part des élus locaux, des propositions foncières sont faites par la municipalité depuis plusieurs années.

Vous le savez, la surpopulation carcérale est un problème majeur des prisons françaises depuis de nombreuses années. Elle provoque des tensions entre détenus et rend les conditions de travail du personnel plus difficiles. La Cour européenne des Droits de l'Homme a ainsi condamné la France en janvier 2020 pour les conditions « inhumaines et dégradantes » de ses établissements pénitentiaires.

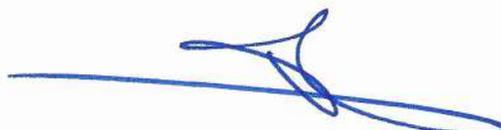
La requalification du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan est attendue pour désengorger les établissements des départements voisins. Néanmoins, je crains que cette mesure ne soit suffisante, ni

pour réduire la surpopulation carcérale de la maison d'arrêt de Limoges, ni pour permettre au personnel d'assurer ses missions en toute sécurité.

Monsieur le Ministre, je compte sur votre soutien et vous renouvelle mon invitation à venir constater la situation sur place et rencontrer le personnel pénitentiaire, afin de trouver une solution pérenne à cette problématique qui dure depuis de trop nombreuses années.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

cordialement



Marie-Ange Magne